

Principales sources et confluences du bassin de la Loire

Michel Robert

L'école nous a appris que la Loire prenait sa source au mont Gerbier-de-Jonc et qu'elle était le plus grand fleuve de France. C'est aussi un vaste bassin hydrographique dont on mesure souvent assez mal les contours. Où se trouvent la source de l'Allier, celles du Cher, de l'Arroux ? Où confluent la Creuse, la Sarthe ? Du Moure de la Gardille au mont des Avaloirs, du plateau de Millevaches aux pentes du Morvan, les eaux du bassin de la Loire invitent à faire un voyage au sein d'une belle diversité de paysages...



Benjamin Beaufils / PNR Normandie-Maine

La Mayenne à Lalacelle (Orne)



Ph. Auelerc

Confluence Loire / Maine à Bouchemaine (Maine-et-Loire)



Ph. Auelerc

La Vienne au signal d'Audouze, communes de Saint-Setiers et Millevaches (Corrèze)



Ph. Auelerc

La Creuse au Mas-d'Artige (Creuse)



Ph. Auelerc

Vienne et Loire à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire)



Océan



Ph. Auclerc

La Sarthe à Soligny-la-Trappe (Orne)



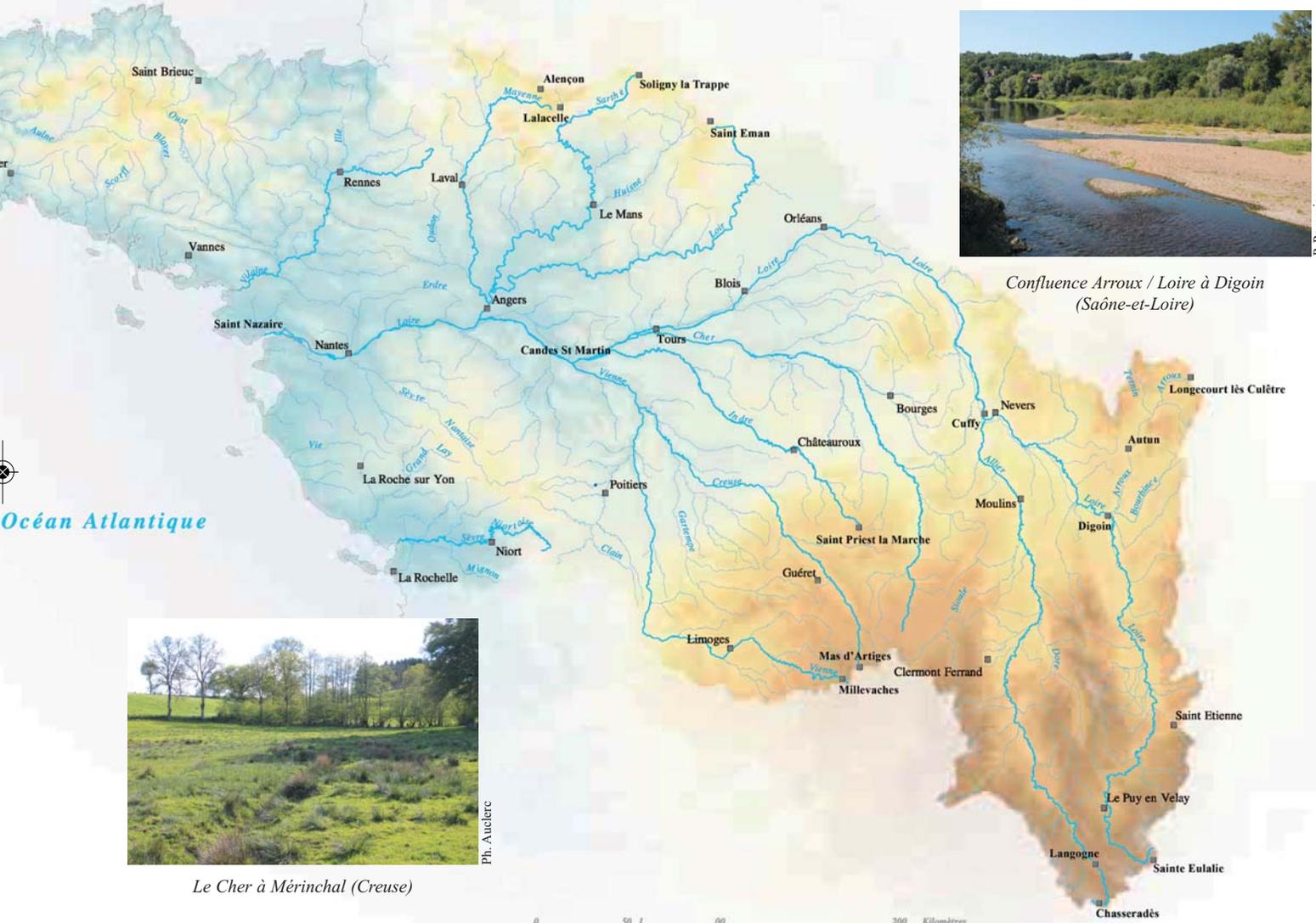
Ph. Auclerc

La source du Loir à Saint-Éman (Eure-et-Loir)



Ph. Auclerc

L'Arroux à Longecourt-lès-Culêtre (Côte-d'Or)



P. Pommier

Confluence Arroux / Loire à Digoin (Saône-et-Loire)



Ph. Auclerc

Le Cher à Mérinchal (Creuse)



Ph. Auclerc

Loire et Allier vus depuis le belvédère de Marzy (Nièvre)



Ph. Auclerc

L'Allier au Moure de la Gardille commune de Chasseradès (Lozère)



Ph. Auclerc

La source de la Loire du Sagnas à Sainte-Eulalie (Ardèche)



À la rencontre des sources... Entre oublis, délires et abandons

Sur le papier c'est simple, encore que les difficultés premières commencent dès que l'on se lance à leur recherche. La source d'une rivière, telle qu'indiquée, masque très souvent physiquement plusieurs sources et il s'y rapporte dans bien des cas des informations parfois contradictoires, ou qui mériteraient pour le moins d'être complétées. Sans vouloir faire un vilain jeu de mots on peut dire que cela ne coule pas toujours de source et que ce qui devrait être une évidence n'en est assurément pas une. Si l'on prend pour exemple ce qui a trait à la source de la Mayenne, sur les dix premiers sites affichés sur Internet il est difficile de savoir si elle est sur la commune de Lalacelle (Orne) ou sur celle de Pré-en-Pail (Mayenne), si c'est au lieu-dit "la Noë Fourmagère" ou à "la Pierre au Loup" dans les bois du Souprat. Parmi les renseignements la concernant, on peut lire qu'elle est au pied du mont des Avaloirs, à une altitude variant de 67 m à 344 m. Si ce dernier chiffre peut appa-

Le mont des Avaloirs - point culminant de tout l'ouest de la France situé à 15 km d'Alençon - figure parmi les sites appréciés du tourisme local. Au sommet, il a été construit un belvédère avec table d'orientation et mis en place une série de panneaux d'information. La source de la Mayenne ne figure pas plus sur celui consacré à la rivière que sur celui consacré aux chemins de randonnée au départ du mont.



raître a priori comme le bon, il est lui-même soumis à caution puisque donné aussi comme celui de l'altitude du mont qui est indiquée à 416 m ou 417 m... De quoi être perplexe et mettre dans l'embarras n'importe quel individu, même le mieux intentionné du monde. C'est si vrai qu'il est dans le même temps

impossible de trancher via le site de la commune de Lalacelle ou de celui de la communauté de communes du mont des Avaloirs, aucune indication de la source n'y figurant. Il est tout de même possible de se consoler via celle délivrée par un internaute ému face aux difficultés à vaincre. Celui-ci apprend que la source serait en fait à la limite de deux boisements et de deux départements, que la rivière naissante a un parcours souterrain (on pourrait ajouter intermittent, s'agissant de celui de surface, si l'on se fie aux pointillés portés sur certaines cartes). De là à assimiler cette quête des sources à une expédition, il y a cependant un pas qui ne saurait être franchi car il est possible de partir avec des coordonnées GPS que l'on suppose exactes, mais c'est un choix technique que nous n'avons pas suivi de crainte d'enlever une partie de son âme à ces escapades. Pour aller à la découverte des sources, nous avons adopté une démarche volontairement basique, supposée être celle d'un riverain curieux de sa rivière ou d'un touriste, histoire d'être confronté aux réalités qui s'y rapportent. Première leçon, ce qui n'avait pas été démêlé sur le papier ne l'a toujours pas été facilement sur place. Nombre de démarches restées sans résultat ou vaines, que ce soit auprès de certaines mairies, de syndicats de rivières, de structures touristiques ou des habitants des territoires concernés, ont finalement abouti grâce à un croisement de données disponibles et à l'obligeance de personnes au fait du sujet et bien intentionnées. Mais finalement, dans le créneau temps que nous avons réservé (souvent plusieurs heures), nous n'avons pas toujours pu trouver l'objet de notre quête, ou être assurés à 100 % d'avoir été en présence de la source recherchée, ce qui en dit long sur la situation. De façon générale, on peut dire que : quand les sources sont balisées, le balisage est parfois ancien et dans ce cas pas toujours en bon état, il peut donc comporter des lacunes ou encore être mal disposé ou placé ; quand il n'y a pas de balisage, il est difficile de trouver la source recherchée à moins d'utiliser des coordonnées GPS, mais on retiendra qu'il ne suffit pas de savoir où elle est pour

pouvoir la visionner, car faut-il encore qu'elle soit accessible, visible et que la permission vous en soit donnée. Le périple entrepris s'est révélé riche mais aussi parfois bien décevant, car s'il y a bien un domaine qui a été malmené c'est celui touchant à l'eau. Il n'est que de s'intéresser à vouloir visiter les sources de la Loire et de ses principaux affluents pour en avoir la mesure. On est loin de pouvoir faire valoir la locution *Nullus enim non sacer*, "il n'y a de source, en effet, qui ne soit sacrée" rapportée par Servius, le commentateur de l'*Eneïde* de Virgile, qui expliquait l'emploi par le poète de l'expression *sacer fons*, "source sacrée", au vers 84 du livre 7¹. Néanmoins cet aspect des choses se justifie en soi, toutes les sources n'ayant pas vocation à être sacrées puisque n'ayant rien d'exceptionnel ou de spectaculaire et ne présentant, en cela, aucune manifestation divine au sens où l'on pouvait l'entendre par le passé. On peut tout de même s'interroger sur le rapt qui en est fait pour remplir abreuvoirs, mares, bassins, étangs et alimenter des puits de captage pour satisfaire les besoins en eau potable, ce qui a pour effet de leur retirer une partie de leur âme et de leur vie. On peut aussi le faire vis-à-vis de leur mise en valeur. Elle est inexistante dans certains cas, quelque peu dérangeante dans d'autres parce que datant d'une autre époque, ou encore sans mesure, l'objet étant de profiter de la manne économique qui y est associée à l'exemple de celles de la Loire au pied du Gerbier-



Ph. Auclerc

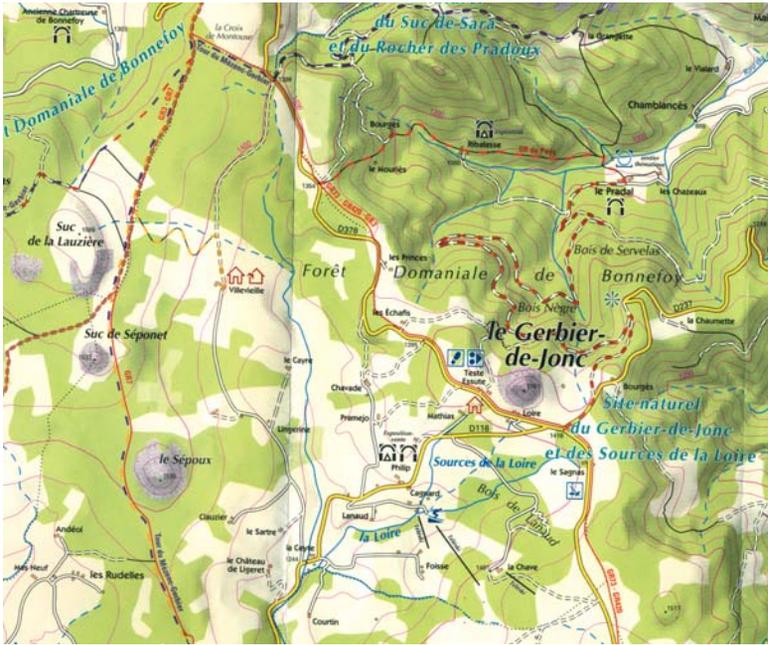


Ph. Auclerc

de-Jonc. Ce qui prédomine et manque surtout ailleurs, ce sont les marques révélatrices de l'intérêt qu'elles suscitent, tant auprès du grand public qu'auprès de ceux qui en sont les gestionnaires. Les sources témoignent, pour le tiers de celles que nous avons cherchées, du peu de considération que nous avons eue pour nos eaux pendant un demi-siècle et montrent combien il reste encore de chemin à parcourir pour restaurer notre rapport à la rivière et faire vivre des liens millénaires. Ce manque d'intérêt joue incontestablement sur leur prise en compte. Faut-il imputer cela à une perte graduelle des valeurs du symbolisme attaché aux sources, à la perte des usages qui y étaient rattachés ou au fait qu'elles soient situées pour l'essentiel sur des terrains privés ? Faut-il considérer que c'est lié à leur banalité ? Les réponses ne sont pas toutes faites. Leur caractère privatif par exemple n'est pas rédhibitoire dans un certain nombre de cas, même si cela peut servir de prétexte dans d'autres et justifier une possible non-intervention. Si on ne vient pas les voir il n'y a pas forcément de nécessité à les valoriser, mais si on ne le fait pas, pourquoi viendrait-on les voir ! On peut ainsi longtemps tourner en rond. Il importe pourtant de redonner aux sources leur place. Il faut que cette ambition soit portée car, à travers elles, c'est notre capacité à respecter l'eau et à la protéger dont il s'agit. Qui peut dire qu'il plongerait spontanément ses mains dans l'eau d'une source aujourd'hui pour se désaltérer comme on

L'accès aux sources tout comme leur localisation est ou n'est pas balisé. Il n'y a pas de règle ni de gestion en ce domaine si bien que, même lorsque des panneaux ou des indications existent, ces derniers sont loin de tous posséder des qualités pérennes.

1 - John Scheid, professeur au Collège de France in *Le Culte des eaux et des sources dans le monde romain, un sujet problématique, déterminé par la mythologie moderne*, 2007.



Sur cette carte IGN des environs du mont Gerbier-de-Jonc, sur laquelle figure le réseau hydrographique, on voit bien où l'Aigüe Nègre prend naissance et la différence existant entre sa longueur et celle du ruisseau nommé Loire. De façon générale, il est considéré aujourd'hui que ce sont tous ces ruisseaux et leurs sources qui donnent naissance à la Loire.

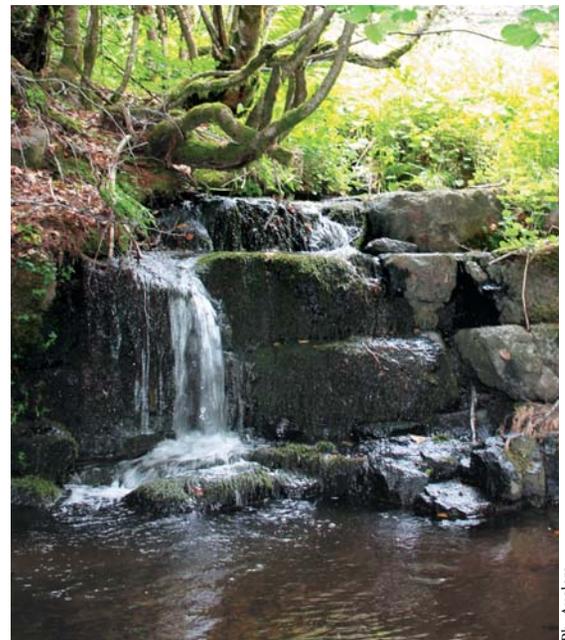
L'Aigüe-Nègre à proximité de sa source. Un cadre au charme naturel qui ne s'invente pas.

le faisait encore couramment il y a un demi-siècle ? Il faut tendre à ce que l'on puisse le faire avec plaisir, sans arrière-pensée et sans crainte, prendre conscience qu'il y a là une nécessité à agir en prenant en compte la circulation de l'eau, la qualité des milieux et des paysages. Il faut aussi garder à l'esprit qu'il n'est nul besoin de grand-chose pour que la magie opère, mais aussi qu'il en faut bien peu pour que ce soit tout le contraire.

Loire : ces sources dont on parle peu !

Le plus grand fleuve de France ne pouvait pas naître de façon banale. Nul doute qu'il y ait eu besoin que les géographes s'appuient sur la présence d'un signal pour en désigner les sources et pour marquer les esprits tout autant que la mémoire. La Loire naît donc, apprend-on dès notre plus jeune âge, en Ardèche au pied du mont Gerbier-de-Jonc. Claude Cretin, géographe, dit à ce propos que c'est très fréquent et qu'en général ce n'est pas la source qui désigne le fleuve, mais un certain nombre de conditions géographiques mais aussi historiques, topographiques,

sociales, voire politiques, et qu'à l'intérieur du périmètre des possibles, si un signal fort s'impose, que c'est lui qui l'emporte. En plus il est rare qu'il existe une seule source même avec une résurgence, et que la notion de source est anthropologique, car on assimile la vie qui se déroule jusqu'à la mort à l'écoulement du fleuve, d'où la nécessité d'une origine identifiée. Nous sommes victimes d'une erreur de perspective et nous sommes abusés par une personnalisation des éléments physiques. Poétiquement et psychologiquement, nous avons besoin de ces béquilles anthropologiques pour accepter le monde parce qu'il nous dépasse trop et que nous ne le comprenons jamais. Ce qu'il conclut en disant : "Le gerbier quel magnifique signal !". On comprend mieux, à la lumière de cette explication, pourquoi il est plus généralement question de la source de la Loire que des sources situées au pied du mont, ou réparties entre le suc de la Lauzière et le rocher de Pradou. Mais pourquoi donc faudrait-il s'intéresser à ces dernières tout autant qu'à celles du Gerbier-de-Jonc ? Une étude publiée en 1921 par J.-B. Therme, dans la "Revue historique,



Ph. Auclère



La sauvegarde du saumon réclame d'avoir plus d'ambitions

Interview : Philippe Auclerc



Patrick Martin, directeur du Conservatoire du Saumon Sauvage

La Salmoniculture de Chanteuges (Haute-Loire) a été inaugurée en juillet 2001. Elle a été équipée d'une technologie de pointe mise au point par des biologistes québécois, notamment pour le reconditionnement des géniteurs après la fraye. Elle est en capacité de produire jusqu'à 2 250 000 œufs, 600 000 alevins, 235 000 smolts, et est de ce fait la plus grande d'Europe. Le bâtiment principal, d'une surface de 7 800 m² abrite quelque 200 bacs de 4, 7 et 64 m², les plus importants étant réservés au grossissement des poissons. Elle se visite tous les jours en juillet et en août, et sur réservation le reste de l'année. En savoir plus : saumon-sauvage.org

Loire et terroirs : L'annonce de la création de la salmoniculture en 1994 par Michel Barnier a suscité enthousiasme et espoir. Vous avez présidé à la construction et à la destinée de la salmoniculture et du Conservatoire du Saumon sauvage. Que peut-on dire sur son intérêt et son fonctionnement ?

Patrick Martin : Lorsqu'en 1994 le projet de salmoniculture a été décidé, la population de saumon était au plus bas, à environ une centaine d'individus. Nous avons poursuivi et développé à partir de 2001 le travail de repeuplement préalablement mené par la salmoniculture d'Augerolles du Conseil supérieur de la Pêche. Quinze ans plus tard, il y a en moyenne 800 saumons sur le bassin avec une forte proportion de poissons issus du repeuplement (près de 70 % selon l'étude de l'INRA). Nous avons clairement contribué à éviter sa disparition. Certains "experts", après avoir dit que cette pisciculture ne donnait pas les résultats escomptés, lui reprochent aujourd'hui de faire revenir trop de poissons ! Si le travail d'amélioration de l'habitat prévu en parallèle avait été fait

Le décompte des saumons aux stations installées à cette fin sur le bassin de la Loire montre que, si l'objectif fixé au lancement du plan Loire n'a pas été atteint, la probabilité de voir s'éteindre la souche Loire-Allier s'est éloignée. Aurait-on pu faire mieux ?
Engranger un meilleur résultat ?
Pas sûr, les conditions pour cela n'ayant pas été toutes réunies !

avec autant d'engagement que le repeuplement pendant ces 25 dernières années, l'objectif en nombre de saumons de retour aurait certainement été atteint et la proportion de poissons issus de la reproduction naturelle serait bien supérieure.

Le Conservatoire est un formidable outil qui a fait ses preuves et qui pourrait être bien mieux valorisé. Nous avons dépassé chaque année nos objectifs tout en étant très stricts sur la qualité de la production. Nous avons développé des techniques spécifiques au repeuplement en poursuivant l'expertise transmise du Québec. Nous sommes considérés comme une référence à l'échelle internationale et je suis très fier du travail réalisé par notre équipe. Enfin, au-delà de la production, nous avons réussi à créer une dynamique sur tout un territoire, essentielle pour la réussite d'un programme de conservation.

L&T : La salmoniculture rend les services attendus mais pour autant on est encore loin des objectifs que l'on s'était fixé. Selon vous, quels sont les facteurs limitants et ceux qui empêchent de les atteindre ?





P. M. : Nous sommes en effet à la moitié de l'objectif de départ qui était de 1 700 saumons en amont de Vichy. Il faut toutefois relativiser la situation et la comparer à l'évolution globale des populations pendant cette même période. La chute des populations est observée dans tous les pays depuis le milieu des années 1980. Des scientifiques en Irlande, qui suivent de façon très précise les retours des saumons, ont constaté que depuis 20 ans, pour le même nombre de jeunes saumons qui quittent les rivières, il en revient cinq fois moins. Avoir multiplié par huit le nombre de saumons, alors que pendant cette période la survie globale est 5 fois inférieure, n'est donc pas si mal ! Bien sûr, il subsiste un problème majeur dans l'océan, mais face à cette situation il ne nous reste que deux possibilités complémentaires : améliorer l'habitat en eau douce et soutenir les populations avec le repeuplement en prenant toutes les précautions nécessaires. Si l'évolution des zones de grossissement en mer relève d'une action à l'échelle internationale, il est de notre responsabilité d'agir à l'échelle locale pour améliorer la qualité de l'eau, le franchissement des obstacles et limiter les pertes liées aux captures ou à la prédation.

L&T : Doit-on penser que l'on a manqué d'ambition ? Selon vous, que faudrait-il faire aujourd'hui pour y remédier ?

P. M. : Je pense effectivement que nous avons manqué d'ambition mais surtout de pragmatisme et d'actions. Il y a deux attitudes face à un patient prêt à mourir, celle du "croquemort" qui va vous étudier, vous mesurer et vous suivre jusqu'au bout, et celle du médecin qui fera tout pour essayer de vous sauver. J'ai toujours préféré être du côté du médecin que du croquemort. Bien sûr, les techniques du médecin d'il y a deux siècles paraissent inadaptées aujourd'hui, mais en appliquant les dernières connaissances on ne peut pas nous reprocher d'essayer d'agir. Par contre, l'immobilisme quant à l'amélioration de l'habitat est inacceptable. S'il a été constaté des progrès

majeurs dans certains domaines, comme par exemple le traitement des rejets des plus grandes agglomérations, nous n'avons pas progressé ou même régressé dans d'autres. C'est un discours que beaucoup n'ai-



CNSS

ment pas entendre, mais c'est pour moi la réalité et je les invite, afin de mieux interpréter les modèles qui leur sont si chers, à prendre une paire de bottes pour voir et agir concrètement sur le terrain.

L&T : Il est aujourd'hui question d'augmenter le volume de soutien aux effectifs et de remettre en cause le parti pris qui voulait que l'on réserve une zone de l'Allier à la reproduction naturelle. Est-ce que cela peut avoir des conséquences sur la souche Allier et quel en est l'intérêt ?

P. M. : C'est une information totalement fautive que les opposants au repeuplement colportent. Le repeuplement est très encadré par un marché avec l'Établissement public Loire, maître d'ouvrage de cette opération. Le volume est clairement défini pour les prochaines années et il n'y a pas d'augmentation. Nous avons par exemple 400 000 alevins à relâcher dans l'Allier, cela correspond à ce que nous déver-

Nourrissage des smolts dans un bassin de la salmoniculture de Chanteuges sur la Desges, en Haute-Loire, où sont élevés des saumons à tous les stades (alevins, tacons) afin de soutenir et renforcer les effectifs de saumon sauvage du bassin de la Loire.





sions dans le passé. La seule chose que nous demandons est, conformément à la recommandation du Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) d'optimiser les déversements et de relâcher les alevins dans les endroits les plus favorables comme la partie amont du bassin de l'Allier en amont de Poutès où la qualité de l'habitat est la meilleure, mais très sous-utilisée par les saumons. Cela relève du bon sens, du respect du travail effectué et de la bonne gestion de l'argent public. À titre d'information, cette zone représente plus de 50 % de l'habitat productif de l'Allier. En 2016, seulement 26 saumons ont utilisé la zone amont de Poutès pour la reproduction alors qu'elle



Jeune tacon ou saumon. Celui-ci n'a pas encore revêtu sa livrée argentée signe de son départ pour sa descente des eaux douces de sa naissance vers celles de l'océan dans lesquels il grossira pendant 2 ou 3 ans avant de revenir pour se reproduire.

pourrait en accueillir 1 500 ! C'est à la fois un véritable gâchis et une aberration technique quand on sait l'importance du "homing" chez le saumon, cet instinct qui le pousse à revenir vers son secteur d'origine. Quand on veut retrouver beaucoup de saumons adultes en amont de Poutès, il faut qu'il en parte beaucoup au stade de smolt !

Il est également hors de question de supprimer la zone refuge entre Langeac et Poutès. Cette zone est la plus productive et assure la grande majorité de la reproduction naturelle du bassin de l'Allier. Par contre, valoriser la zone en amont de Poutès répond non seulement à des caractéristiques techniques mais aussi à une attente forte de l'ensemble des communes riveraines (165), des Fédérations de pêche, des ONG, d'EDF... Cela contribuerait à la dynamique qu'il est nécessaire de conserver pour impliquer l'ensemble des acteurs et agir sur l'amélioration de l'habitat. Le

Opération de déversement de jeunes alevins de saumon produits à la salmoniculture de Chanteuges dans les eaux de l'Allier.

116 —

projet du Nouveau Poutès est remarquable dans sa façon d'avoir associé tous les acteurs et concilié leurs attentes. Un repeuplement réalisé à 50 % en aval de Langeac et 50 % en amont de Poutès avec des alevins issus de poissons sauvages est un compromis qui permet de préserver la majorité de la zone refuge tout en valorisant la zone actuellement sous-utilisée. Nous avons une fenêtre de quatre ans. À nous tous de savoir l'utiliser.

Cette proposition a été clairement soumise à plusieurs reprises à la DREAL de bassin, pilote du plan saumon. La question de son impact devait être posée au Comité scientifique pour avis, malheureusement elle n'a pas été posée en ces termes. Si l'on ne pose pas la bonne question, il est difficile d'avoir la bonne réponse !

L&T : La crainte que l'on peut avoir à plus ou moins court terme serait que la salmoniculture ne serve qu'à assurer le maintien d'une pêche de loisir qui n'apporte rien à la protection de l'espèce. Qu'en pensez-vous ?

P. M. : C'est encore une fausse information que les mêmes opposants au CNSS colportent. C'est un non-sens à la fois technique et financier de penser que la pisciculture ait pour objectif de relâcher des poissons pour faire du "business". C'est une approche caricaturale que ces opposants ont développée lorsque le CNSS a pris en charge les actions de repeuplement alors qu'elles relevaient auparavant de la responsa-





bilité de l'État. Je vous rappelle que le CNSS relève de l'économie sociale et solidaire. L'approche trop "politique" de ce sujet par ces mêmes opposants, pour qui le mot valorisation est tabou, les empêche de voir la stratégie globale que nous proposons et qui nécessite l'appropriation et l'implication de tous les acteurs. Il serait temps de comprendre qu'il n'est durable que ce qui est valorisable au sens large, en créant de la valeur autour de cette ressource, de la valeur culturelle, pédagogique, artistique... et qu'il n'y a aucune contradiction entre conservation et mise en valeur du patrimoine.

L&T : Peut-on être optimiste quant à la sauvegarde d'une population viable malgré l'augmentation des températures d'ici à 2050 et quels sont selon vous les cours d'eau réunissant les conditions propices à cette sauvegarde ?

P. M. : Le changement climatique est pour moi le principal facteur limitant pour la population de saumons de Loire. Selon une étude récente publiée dans *Nature*, il a été constaté que le réchauffement global des océans entraîne une migration des poissons vers le nord de 27,7 km par an. Dans le cadre d'un programme de recherche européen impliquant le CNSS, nous avons constaté la présence du saumon de l'Allier au Spitzberg, soit plus de 1 000 km plus au nord que là où nous l'attendions. En eau douce, et en particulier sur le bassin de la Loire, nous assistons à un réchauffement majeur. Contrairement aux papillons ou aux oiseaux qui peuvent se déplacer dans toutes les directions, les saumons de Loire-Allier ne peuvent qu'utiliser des cours d'eau existants, accessibles et de bonne qualité. Pour limiter l'augmentation de température, il faut qu'ils puissent atteindre les têtes de bassin situées en altitude. Pour cela, il faut qu'ils adoptent un comportement inverse à cette logique de migration vers le nord en allant vers le sud, vers les sources de l'Allier, de la Vienne ou de la Gartempe. Il faut se concentrer sur l'amélioration de l'habitat de ces bassins. Ils ne sont pas tous dans le

même état et les délais pour parvenir à retrouver les conditions propices sont très variables d'un bassin à l'autre. À nouveau il faut une véritable stratégie avec des priorités et du pragmatisme.

L&T : Avez-vous un message particulier que vous aimeriez adresser ?

P. M. : Il est nécessaire que l'on remette tous les acteurs, publics, privés, ONG, en ordre de marche, pour être enfin à la hauteur de l'ambition première



Ph. Auderec

initiée par le plan Loire. La sauvegarde du saumon de Loire ne relève pas uniquement d'une approche technique. Elle relève aussi et surtout d'une approche sociologique qui implique plus largement l'ensemble des acteurs en leur rappelant que, grâce aux efforts de tous, le saumon est encore présent. Ils doivent être fiers des résultats obtenus et conscients du travail à faire. La priorité est de redonner aux saumons un habitat d'excellente qualité. Il ne faut pas se contenter du bon état ou du très bon état mais il faut viser l'excellence. C'est l'ambition de l'excellence qu'il faut susciter auprès des décideurs et des élus pour agir concrètement, non seulement pour sauver le saumon, mais pour l'ensemble de la biodiversité ligérienne. □

Les meilleures zones de frayères se situent au cœur des gorges difficilement accessibles de l'Allier. L'une des plus belles, en capacité d'accueillir jusqu'à 1 500 saumons du fait de la qualité des milieux et de l'eau, se situe au-delà du barrage de Poutès.



La Loire au patrimoine mondial de l'humanité

Interview : Philippe Auclerc

Le Val de Loire inscrit au patrimoine mondial vient de s'enrichir du château de Chenonceau et de son environnement, ainsi que de l'éperon de Marnay lors de la 41^{ème} session du Comité du patrimoine mondial réuni à Cracovie le 9 juillet dernier. Une extension du périmètre qui invite à regarder ce qui s'est passé depuis l'an 2000 quant à la gestion du site et de quelle façon il est perçu aujourd'hui.



Isabelle Longuet, directrice de la mission Val de Loire patrimoine mondial

Loire et terroirs : L'inscription d'une partie significative du cours de la Loire au patrimoine mondial de l'humanité figure parmi les événements les plus marquants de ces 25 dernières années. En quoi est-ce important ?

Isabelle Longuet : C'était une reconnaissance internationale de la singularité de la Loire et aussi de la politique menée avec le plan Loire grandeur nature dès 1994 : une approche globale qui, avec la gestion de la ressource en eau et le risque inondation, prenait aussi en compte la biodiversité et, plus rare, les patrimoines liés au fleuve.

L'inscription du Val de Loire comme paysage renouvelait le regard, la Loire n'était plus reconnue seulement pour ses châteaux et l'architecture de la Renaissance, mais pour le paysage qu'elle avait généré, témoignage de la vie ordinaire autant que de la grande histoire. On s'intéressait aux traces de la navigation, aux ports et aux cales, aux bateaux..., aux traces du travail des hommes ordinaires.

Cette inscription a été importante aussi parce qu'elle a concerné un vaste territoire de 800 km², c'était une nouveauté. Cela a conduit à inventer de nouveaux modes de gouvernance.

L&T : La Loire a été inscrite au titre des paysages culturels. En quelques mots, qu'est-ce que recoupe cette désignation ?

I. L. : Alors que la Convention du patrimoine mondial existe depuis 1972 et qu'on a commencé à reconnaître des sites de valeur universelle exceptionnelle à partir de 1979, c'est dans les années 1990 que l'UNESCO a introduit la notion de "paysage culturel", définie comme interaction de l'homme et de la nature. Jusqu'alors on distinguait le patrimoine culturel, essentiellement pour son ancienneté ou son architecture, et le patrimoine naturel pour la biodiversité, la géologie et la "beauté naturelle". Cette évolution correspondait d'ailleurs à la mise en place en France d'une politique du paysage, qui le sortait du pitto-

Créée en 2002, la Mission Val de Loire est un syndicat mixte interrégional porté par les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Elle joue un rôle de coordination pour l'État, les collectivités et tous les acteurs du site UNESCO. La Mission Val de Loire contribue à :

- l'appropriation des valeurs de l'inscription par les habitants (actions pédagogiques, médiation culturelle, communication) ;
- l'accompagnement des collectivités pour une prise en compte des valeurs de l'inscription dans la planification et leurs projets ;
- la conduite de programmes et d'actions pour les deux régions dans le cadre de leurs priorités de politiques publiques.

resque pour l'intégrer au cadre de vie. L'inscription du Val de Loire permettait de mettre en lumière la façon dont les hommes avaient composé avec le fleuve - sa géologie, son hydrographie, sa biodiversité particulières - pour habiter, se nourrir, produire, naviguer.

L&T : Cela fait maintenant 17 ans que la Loire bénéficie de cette inscription. Est-ce que cela a changé quelque chose ?

I. L. : Sur le recul que j'en ai personnellement, oui, je pense que cela a changé quelque chose. Au début des années 2000, de nombreuses collectivités territoriales refusaient la "mise sous cloche". En 2012, plus de 90 % ont délibéré favorablement sur le plan



Le port de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Quelques maisons proches de l'abbaye et une pente enherbée.

de gestion du site UNESCO en s'engageant à intégrer ses valeurs dans leur planification territoriale et leurs projets. Elles mettent en avant le cadre de vie, la qualité des espaces urbains, le patrimoine. Les élus s'appuient sur la richesse de leur territoire, sa singularité, pour le développer. La connaissance sur le Val de Loire a également beaucoup progressé dans cette période, avec les travaux des services régionaux de

l'Inventaire, des associations d'érudits locaux, les fouilles archéologiques. Il y a donc un mouvement très positif. Tout cela n'est évidemment pas dû uniquement à l'inscription UNESCO : celle-ci y participe et a été le marqueur d'une évolution plus générale.

L&T : Quel est le rôle de la Mission ?

I. L. : La Mission Val de Loire est un syndicat mixte interrégional créé en 2002 et porté par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Elle joue un rôle de coordination pour l'État, les collectivités et tous les acteurs du site UNESCO. Elle contribue à l'accompagnement des collectivités pour une prise en compte de ces valeurs dans la planification territoriale et les projets - par exemple en participant à l'élaboration des SCOT (Schéma de cohérence territoriale), en éditant des outils méthodologiques, en diffusant les expériences positives. Elle contribue à l'appropriation des valeurs de l'inscription par les habitants et les visiteurs par différents outils de médiation culturelle et de communication : expositions, application smartphone... Et surtout nous avons adopté une posture de carrefour des acteurs - collectivités locales, acteurs des secteurs de la culture, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'aménagement, de la biodiversité - pour valoriser ce qu'ils font et qui sert les valeurs de l'UNESCO, partager les expériences, monter des projets collectifs.

L&T : Deux axes sont privilégiés : la protection et la mise en valeur du site. Comment arrive-t-on à concilier les deux sans mettre sous cloche ?

I. L. : S'il y a mise sous cloche du Val de Loire, c'est plutôt par l'interdiction de construire en zone inondable. Et les petites villes qui sont en déprise économique ne le sont pas parce qu'on les aurait empêchées de se développer. Au contraire, elles se rendent compte que leur patrimoine peut être un facteur d'attractivité. Je remarque que les classements de sites que les services de l'État ont entrepris ces



Ph. Auclerc

Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher). Un village rue bordant le fleuve, dominé par la masse imposante du château (XV^e, XVI^e, XVII^e s.) élevé sur le haut du coteau ; un site attractif avec le château et son parc, lieu d'exposition et de résidence d'artistes, le Festival international des jardins ; l'itinéraire de la Loire à vélo ; la présence de bateaux promenade illustrent bien les liens entre architecture et paysage, entre la Loire et les hommes.

dernières années sont accueillis favorablement par les communes. La préservation du patrimoine et des paysages ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme un atout. Agglopolys à Blois, par exemple, a fait du paysage le socle même de son projet de territoire, servant autant les habitants que l'attractivité de celui-ci. C'est dans ce sens qu'on peut concilier les deux.

L&T : Vous est-il déjà arrivé d'être saisi pour une atteinte au patrimoine mondial ?

I. L. : Oui bien sûr. Certaines d'ailleurs font l'objet d'interrogations de la part de l'UNESCO. Ce sont essentiellement des projets de construction, d'aménagement ou d'infrastructures, qui n'ont pas pris en compte le contexte paysager ou patrimonial du lieu. Quand le cas se présente, on intervient auprès de la collectivité en suggérant et accompagnant la mise en place d'une étude d'impact patrimonial. On le fait en lien avec les services de l'État, responsable vis-à-vis de l'UNESCO. Nos outils sont notre connaissance des valeurs du site et de l'UNESCO, et surtout le dialogue et la concertation qui sont indispensables et qu'il faut mener le plus en amont possible - souvent c'est par là que passe l'identification de solutions. La Mission siège à la Commission départementale des sites et paysages mais, vu notre statut, on a des difficultés à avoir toujours l'information très en amont, c'est-à-dire quand il le faudrait, de façon à pouvoir agir.

L&T : Cette inscription reste aujourd'hui pour beaucoup de Ligériens comme quelque chose d'assez abscons. Comment peut-on expliquer cela ?

Le portail de la Crosse à l'entrée de l'ancienne abbaye de Marmoutier fondée en rive droite à l'amont de Tours par saint Martin en 372.



Ph. Auclerc

I. L. : L'inscription au patrimoine mondial comme label a gagné aujourd'hui une certaine notoriété, on le constate à travers les études de fréquentation du Val de Loire. Mais effectivement, c'est plus vrai pour les visiteurs étrangers que pour les habitants du Val de Loire. Les actions menées pour sa gestion sont peu perçues. La taille du territoire y est pour beaucoup. Quant à nous, nous travaillons avant tout avec les collectivités, mais nous n'avons pas d'espace de contact direct avec le public et les habitants. Il y a encore des efforts à faire.

L&T : Quelles sont les actions les plus marquantes que la mission a conduites toutes ces années ?

I. L. : Dans les premières années, l'information sur l'inscription a été essentielle, sous différentes

deux ans désormais valorisent un aspect de l'inscription UNESCO avec un événement historique ou des thématiques plus larges, et qui rassemblent tous les acteurs qui le souhaitent dans un projet culturel collectif de qualité. Il faut évoquer aussi la forte contribution à la préparation du plan de gestion du site UNESCO, à son partage par les collectivités et à son suivi, préparé en amont par une campagne sur les paysages et la préparation et l'édition d'outils méthodologiques en appui. Enfin, les Rendez-vous du Val de Loire dont nous avons organisé la 11^{ème} édition en 2016, sont un moment fort qui permet, à nous et aux acteurs du Val de Loire, de nous retrouver et d'échanger.

L&T : Quel regard jetez-vous personnellement sur la Loire ?

I. L. : Je suis née au bord d'un autre fleuve, l'Adour, et la présence de l'eau dans l'environnement où je vis est essentielle. Mais la Loire est un fleuve particulier, par sa forme, son histoire, sa densité, sa lumière, fascinant, incroyablement apaisant aussi. Depuis 7 ans que je vis à proximité, je vais dès que je le peux me poser sur ses rives, y marcher, y naviguer. Je suis d'ailleurs frappée de voir comment la Loire rassemble beaucoup de gens, quels que soient leur activité ou leur profil, qui sont passionnés, qui en ont une grande connaissance et la pratiquent.

L&T : Qu'est-ce qui vous semble important pour engager et envisager l'avenir sereinement ?

I. L. : Le Val de Loire sur cette portion inscrite au patrimoine mondial est aujourd'hui un axe de développement important. Il faut veiller parallèlement à préserver ses dimensions naturelle, rurale, agricole, à "ménager" la Loire comme cela est dit souvent. Travailler à une meilleure implication des habitants dans les projets est important aussi. Et enfin travailler sur le changement climatique, ce qui a commencé à être engagé par les chercheurs est fondamental. □



Ph. Aurelère

L'église Notre-Dame des Tuffeaux à Chênehutte en Maine-et-Loire (XI^e). Elle recèle des cierges votifs relatifs à la Marine de Loire.

formes, notamment l'implantation de signaux : les "girouets" dans chaque commune du site UNESCO. La Mission avait mis en place des événementiels culturels sur la Loire, sortes de festivals itinérants qui n'ont malheureusement pas pu être reconduits après trois éditions. Leur ont succédé dans un autre registre les "saisons culturelles" en Val de Loire, qui tous les

Les paysages du Val de Loire

Louis-Marie Coyaud



Ph. Auclerc



Ph. Auclerc

À gauche :

Le coteau de Souzay Champigny (Maine-et-Loire) percé de caves et d'habitats troglodytiques et ses maisons, manoirs et autres belles demeures alignés en son pied face au fleuve, à l'image de la maison dite de Marguerite d'Anjou (XV^e s.)

La Loire à l'entrée du Saumurois forte des eaux de la majorité de ses affluents de la rive droite

À droite :

Nombre de maisons du Val de Loire ont été bâties avec un étage et un escalier extérieur pour prendre en compte le risque inondation. Il n'est pas rare non plus, comme c'est le cas de cette maison rurale à Bréhémont (Indre-et-Loire), de voir un bateau de remisé, prêt à servir en cas de besoin.

Culture en plein champ de courgettes face à la petite ville de Suèvres et au château de Ménars (Loir-et-Cher).



Ph. Auclerc



Ph. Auclerc

Des arguments en faveur de leur inscription au patrimoine

S'agissant de rédiger un dossier pour demander l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO, il est nécessaire de mettre en place un ensemble de caractères aisément reconnaissables, évidents pour tous, et qui soient justifiés quant aux critères exigés par l'UNESCO. Le processus d'ins-

cription obéit à un certain nombre de règles que le rapport doit évidemment respecter : pourquoi présenter la demande, sur quels fondements et sur quel territoire. Évidemment l'exemplarité, l'authenticité du bien soumis doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle, des valeurs plutôt, et mériter ainsi de

figurer au nombre des biens constituant une richesse pour l'humanité tout entière.

Ceci posé, il reste à bien se pénétrer que c'est du paysage qu'il s'agit : la demande d'inscription des "Châteaux de la Loire" n'avait aucune chance d'aboutir et les paysages dits "naturels" d'une Loire prétendument sauvage pas davantage. Le paysage culturel vivant dans ses diverses composantes est plus intéressant, et plus que dans ses composantes, c'est dans sa composition, dans la réunion des multiples traits qui forment son visage que réside sa valeur la plus originale. On peut alors s'inscrire aisément dans les critères exigés : appartenance à une aire culturelle qui a joué un rôle majeur dans l'émergence du paysage moderne, de façon exemplaire et avec une authenticité certaine et une intégrité reconnaissable dans les évolutions de l'ensemble. Le fait qu'on ait joint le Domaine de Chambord, précédemment inscrit au patrimoine mondial, a conduit indépendamment à y ajouter le critère de l'architecture, non retenu dans la rédaction concernant le paysage culturel. Bien sûr, pourtant, l'architecture est

partout présente, mais on va voir les édifices comme partie, souvent essentielle, du paysage et non plus pour leur seule qualité vis-à-vis de ce critère.

Territoire

La première considération porte sur la délimitation du bien dont l'inscription est demandée. Le Val de Loire relève du "grand paysage", des vastes horizons et des perspectives immenses si le paysage est une construction sociale ; "le paysage culturel", comme tout paysage des pays de vieille civilisation, est un héritage façonné par des générations d'acteurs, ce qui conduit à englober un espace étendu où ces paysages présentent l'ensemble de leurs diverses facettes. Le tronçon retenu après mûre réflexion commence à Sully-sur-Loire (Loiret) et atteint le confluent de la Maine, qu'il sera amené à dépasser pour s'arrêter finalement à Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Plus en amont, on n'est plus dans le grand axe est-ouest de la Loire des calcaires au sud du Bassin parisien. De surcroît, on rentre dans

Carte du Val de Loire inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco





Les petits plus du bois et de la construction traditionnelle

Interview : Philippe Auclerc



Bruno Perdriau, charpentier en bateau
à Saint-Germain-sur-Vienne (Indre-et-Loire)

Les charpentiers professionnels en bateaux de Loire en bois ne sont pas légion. Bien qu'il existe une forte construction amateur, le métier fort heureusement surfe sur la vague. C'est dans le Véron et plus particulièrement sur la rive gauche de la Vienne, où subsiste une forte tradition, que la majorité de ces derniers sont installés. Un métier pas tout à fait comme les autres, surtout quand vient s'ajouter au savoir faire une forte passion.

Loire et terroirs : Comment devient-on charpentier en bateau traditionnel de Loire ?

Bruno Perdriau : C'est simple, j'ai usé mes fonds de culottes dès mon plus jeune âge chez mon oncle, qui n'est autre que Guy Brémard. Cela sentait bon le coltar, il y avait des bateaux, des engins de pêche... tout sans doute pour nourrir mon imagination, des envies et ma vocation. Mes parents habitaient à 4 kilomètres de là, on venait tous les dimanches. Je me suis installé en 2007 et je représente la 6^{ème} génération. Cette transmission pour moi était importante car elle permet, dans le même temps, la conservation du savoir-faire.

L&T : Pourquoi ce choix du bois plutôt que de la résine ou de l'aluminium ?

B. P. : Cela s'imposait parce que c'est ce qui correspond au travail traditionnel. Il faut choisir ses arbres, ses bois, ses planches. Je me fournis loca-

lement, comme autrefois. J'achète aux bûcherons qui font des coupes. Ils viennent me voir en me disant "j'ai un beau sapin qui pourrait t'intéresser, ou un chêne". C'est pas plus compliqué.

L&T : Est-ce que ce que vous faites s'inscrit dans la continuité de ce qui se faisait au siècle dernier et à la fin de la grande époque de la Marine de Loire ?

B. P. : Mon oncle faisait comme ça. J'essaye de faire aussi bien. Pour vous répondre, je pense que oui. On travaille au plus près, on n'a pas de plans mais on a des gabarits qu'on se passe de famille en famille, ils nous viennent des Tranchant qui étaient installés à La Chapelle-sur-Loire, puis à Candès-Saint-Martin.

L&T : Sur la rivière, autrefois, d'un seul coup d'œil on savait qui avait fait un bateau, notamment si c'était un Brémard. Qu'est-ce qui fait la particularité ou la signature de vos bateaux ?

Le chantier du "Haut Rassay". Une toue est en cours de finition ainsi qu'une petite barque caractéristique de la basse vallée de la Vienne.





B. P. : J'ai gardé la ligne, les cotes, les mêmes gabarits et je n'ai pas l'intention de changer quoi que ce soit. Il faut préserver ces modèles-là. Ce sont nos bateaux. Il n'y a pas de signe distinctif, c'est simple, il n'y a pas de fioritures car ce sont des bateaux de travail qui doivent être avant tout efficaces.

L&T : Vos bateaux sont basés sur des usages qui ont aujourd'hui plus ou moins disparu. Ils servent plus aux loisirs et à la promenade, voire à la réalisation d'hébergements qu'à la pratique de la pêche ou de la chasse, encore moins au transport si ce n'est de passagers. Comment prenez-vous en compte cette évolution ? Est-ce que cela entraîne des demandes particulières de vos clients ?

B. P. : Les constructions de bateaux que je fais sont limitées à 11 m, c'est-à-dire à la dimension du banc de scie. En fait, tout ce qui touche à la coque ne change pas. Dans le cas d'une toue cabanée, c'est la cabane et l'aménagement de cette dernière qui bouge. On répond en cela à la demande du client. Il ne faut pas par contre que cela aille trop loin car je ne veux pas faire n'importe quoi. J'essaie de rester dans le traditionnel. Pour cela, je conseille les clients, mais aussi pour qu'ils aient ce qui leur convient. "L'Harassay", ma toue personnelle de 11 m, est là pour qu'ils prennent conscience des choses. J'estime qu'il est dans mon rôle de les conseiller et de les dissuader de faire n'importe quoi.

L&T : Le fait de pouvoir disposer d'un bateau sur la Loire connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. Pensez-vous qu'il y a un effet de mode ou que ce retour à la Loire va durer ?

B. P. : Cela va certainement durer, mais bien sûr qu'il y a un effet de mode. La Loire est tellement médiatisée, prisee.

L&T : Qu'est-ce que vos bateaux apportent de plus lorsqu'on les compare à ceux en résine ou en tôle d'aluminium ?



Ph. Aueberc

B. P. : Ils sont bien posés sur l'eau et ont une tenue qui est toute autre. Leur qualité de navigation est un sacré plus et puis, il y a le côté esthétique.

L&T : Quel est le coût moyen d'un futereau ou d'une toue et leur durée de vie respective ?

B. P. : On parle en mètre linéaire. Tout dépend donc de la longueur souhaitée. Pour un futereau, il faut compter 400 € du mètre et pour une toue 1 300 €. Ce prix comprend un bateau complet avec plancher, pont et avirons pour les futereaux.

L&T : Il y a beaucoup d'émotions à voir évoluer les bateaux traditionnels en bois, notamment à la voile. Vous devez en plus ressentir une certaine fierté. Qu'en est-il exactement et, si vous aviez un message potentiel à adresser à des personnes indécises et hésitantes pour franchir le pas, quel serait-il ?

B. P. : La voile procure énormément de sensations. Une petite risée permet d'avancer. Il faut bien appréhender le cours d'eau, chercher le passage... De fait, il n'y a rien de plus royal que d'avancer avec les éléments. En plus on n'a pas de bruit de moteur, pas d'essence. C'est une pratique qu'il faut développer. □

Durant la saison touristique, époque où le bois bouge sous l'effet de la hausse des températures ce qui complique l'activité du charpentier, Bruno Perdriau organise des sorties en Vienne et sur la Loire. En praticien du fleuve, il transmet à ses visiteurs ses connaissances des bateaux mais aussi de la pêche et de la rivière. Contact : Loire menuiserie - Le Haut Rassay 37500 Saint-Germain-sur-Vienne. Tél. : 06 17 35 61 88 Courriel : bperdriau37@yahoo.fr

